

# LA MICRO-ENTREPRISE

## En deux mots : Simplicité, optimisation

### LA MICRO-ENTREPRISE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Souvent présenté à tort comme une catégorie d'entreprise à part entière, le terme de « micro-entreprise » fait en réalité référence à un régime fiscal et social.

Les créateurs d'entreprises, qui optent pour ce régime, bénéficient de formalités simplifiées lors de la création et pendant la vie de l'entreprise.

Ce régime s'adresse aux entreprises individuelles et aux entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL) ayant opté pour une imposition sur le revenu, à condition qu'elles ne dépassent pas un certain plafond de chiffre d'affaires.

### Plafond de chiffre d'affaires 2019 :

ACTIVITÉS DE VENTE DE BIENS ► 170 000 €

ACTIVITÉS DE SERVICES ET  
ACTIVITÉS LIBÉRALES ► 70 000 €

### NAISSANCE DU DISPOSITIF

La loi de modernisation de l'économie de 2008 crée le statut d'auto-entrepreneur afin de faciliter la création d'entreprise. Parce qu'il offre des formalités administratives réduites et un statut fiscal et social avantageux, ce statut est très rapidement plébiscité.

### Créations d'entreprises :

**327 000** en **2008** => **590 183** en **2009**

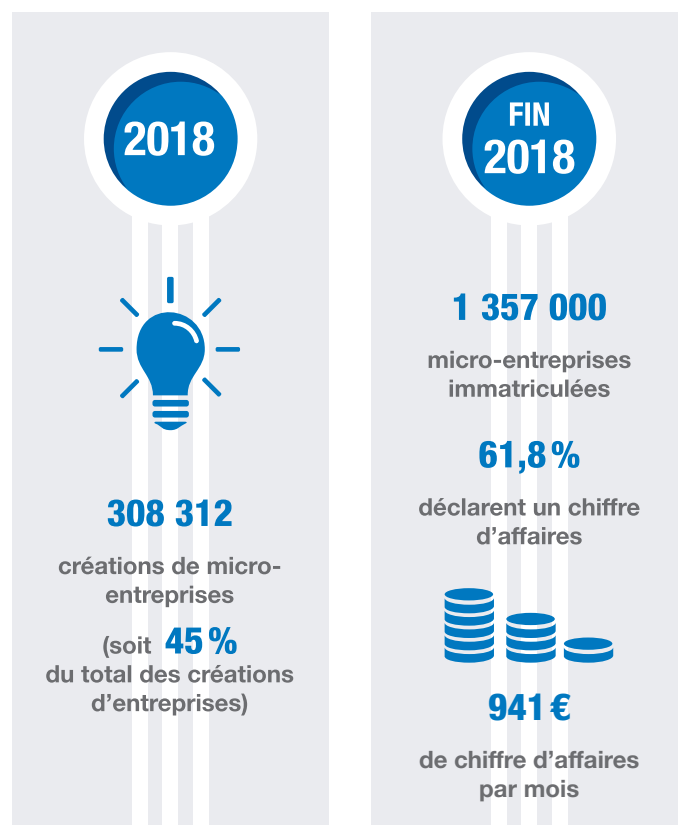
Source : Observatoire de la création d'entreprise

Après plusieurs années d'évolutions législatives, les auto-entrepreneurs deviennent des micro-entrepreneurs en 2016.

Enfin, dernière évolution législative importante, la loi de finances de 2018 augmente de façon significative les plafonds de chiffre d'affaires du régime de la micro-entreprise.



### LA MICRO-ENTREPRISE EN QUELQUES CHIFFRES



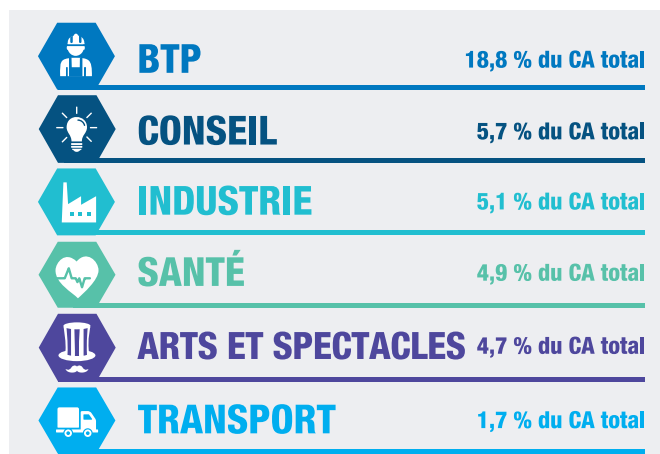
Source : BPI France Source : Acofin stat n°288 et 289 (données fin 2018)

## QUELLES ACTIVITÉS POUR LA MICRO-ENTREPRISE ?



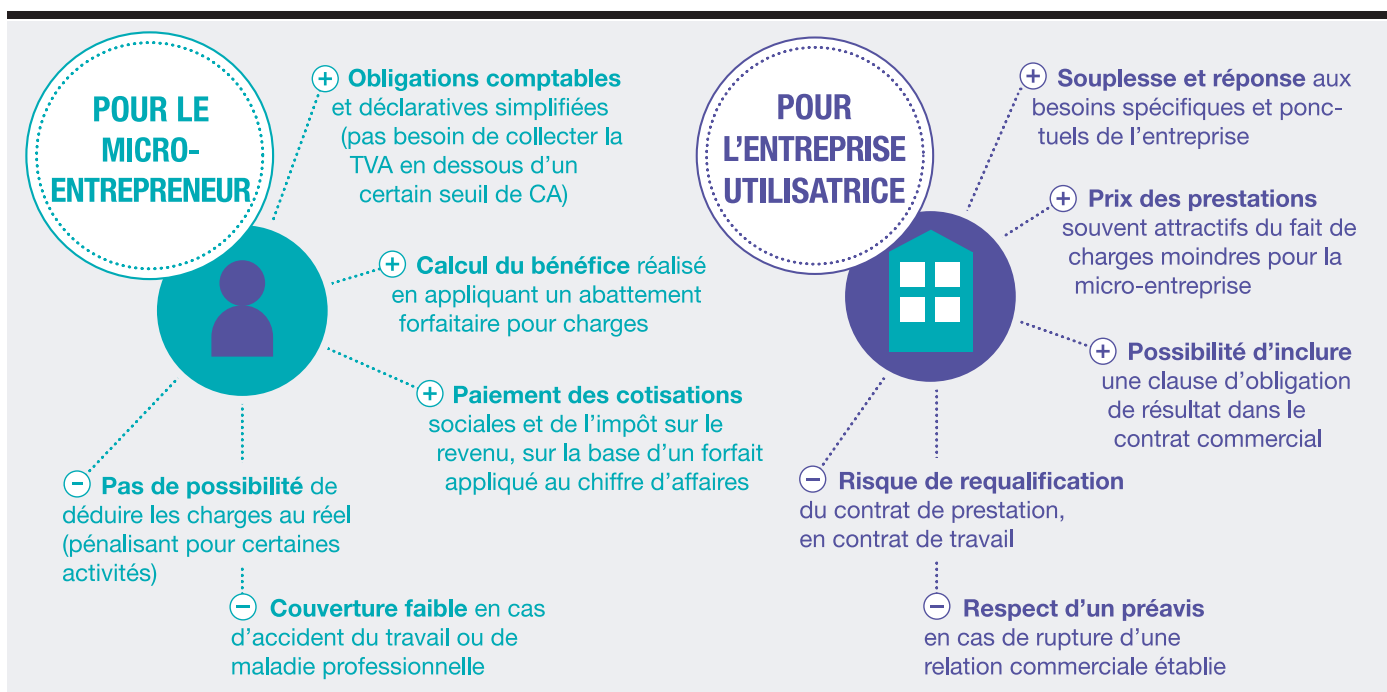
Source : Acofin stat n°288 (données fin 2018)

## DANS QUELS SECTEURS ?



Source : Acofin stat n°288 (données fin 2018)

## QUELS SONT LES AVANTAGES/INCONVÉNIENTS DE LA MICRO-ENTREPRISE ?



## ET À L'AVENIR ?

Comme attendu, le doublement des plafonds du chiffre d'affaires de la micro-entreprise a contribué à l'augmentation d'immatriculation à ce régime en 2018. La micro-entreprise représente désormais 45 % des créations d'entreprises, pour un chiffre d'affaires annuel de 12,4 milliards d'euros, soit une progression de 25 % par rapport à 2017.

Cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir.

Le régime de la micro-entreprise est aujourd'hui très utilisé par les plateformes numériques ou encore des applications de jobs temporaires. Cette utilisation est controversée et de nombreux détracteurs critiquent le recours abusif à du « salariat déguisé ». Nul doute que les débats vont faire rage dans les mois à venir, notamment sur la question d'une meilleure protection sociale et d'une représentation de ces travailleurs.